

RCS : NANCY Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00030 Numéro SIREN : 480 383 660 Nom ou dénomination : CAR EST

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2018 sous le numéro de dépôt 8807

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANCY

RUE DU GENERAL FABVIER - BP 30 108
54003 NANCY CEDEX
TEL 03 83 40 69 60 (STANDARD)

RECEPISSE DE DEPOT

EXPERTIS CFE AUDIT & CONSEIL
2 ALLEE D'EVRY
Technopole Nancy Brabois CS 60132
54603 VILLERS LES NANCY CEDEX

V/REF :
N/REF : 2005 B 30 / 2018-B-8807

Le greffier du tribunal de commerce de Nancy certifie qu'il a reçu le 07/12/2018,

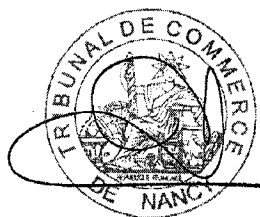
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Concernant la société

CAR EST
Société par actions simplifiée
87 avenue DU 69e R I
54270 Essey-les-Nancy

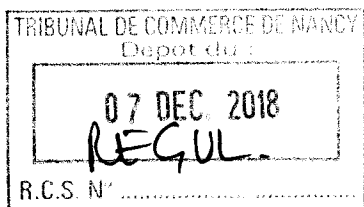
Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-8807 le 20/12/2018
R.C.S. NANCY 480 383 660 (2005 B 30)

Fait à NANCY le 20/12/2018,
LE GREFFIER ASSOCIE



Villers les Nancy, le 06 décembre 2018

**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NANCY**
Registre du Commerce et des Sociétés
Rue du Général Fabvier
B.P. 30108



54003 NANCY CEDEX

SG/MF
L2700

OK CAC

74,20€

Objet : **SAS CAR EST**
480 383 660 R.C.S. NANCY

Monsieur le Greffier,

Vous trouverez ci-joint, les documents sociaux concernant la société citée en référence et relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, à savoir :

- Résolution d'affectation du résultat,
- Bilan actif et passif,
- Annexe légale,
- Rapport du Commissaire aux Comptes.

Nous vous saurions gré de bien vouloir faire parvenir le récépissé de dépôt au Cabinet

EXPERTIS CFE Audit et Conseil
Technopôle Nancy Brabois
2 Allée d'Evry
C.S. 60132
54603 VILLERS LES NANCY CEDEX

Veuillez agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos salutations distinguées.

Sylvie GATTO
Responsable juridique



P.J. : 1 chèque bancaire d'un montant de **48,14 Euros**.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CAR EST		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		87 Avenue 69 régiment d'infanterie 54270 ESSEY LES NANCY		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		4 8 0 3 8 3 6 6 0 0 0 0 1 0		Le Président		Néant ☐ *		
						Exercice N clos le, 31/12/2017		
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		
						Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)				AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	33 161	AG	33 161		
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	33 600	AK		33 600	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	710	AS	192	517	
		Autres immobilisations corporelles	AT	48 407	AU	36 038	12 369	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	7 500	BI		7 500	
TOTAL (II)				BJ	123 379	BK	69 392	53 986
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	1 196 972	BU	29 556	1 167 416	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 344 366	BY	127 638	1 216 728	
		Autres créances (3)	BZ	186 666	CA		186 666	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	26 817	CG		26 817		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 747	CI		7 747		
	TOTAL (III)	CJ	2 762 571	CK	157 194	2 605 377		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO	2 885 950	IA	226 586	2 659 364
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :			Stocks :			Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS CAR EST</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	381 977
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	141 823
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	633 800
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	134 030
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	211 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 367 614
	Dettes fiscales et sociales	DY	181 744
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	131 173
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	2 025 563
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 659 364
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 002 748
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	84 337	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS CAR EST							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	5 505 898	FB	26 215	FC	5 532 113
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	108 538	FH		FI	108 538
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	5 614 436	FK	26 215	FL	5 640 651
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	6 481
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	4 275
	Autres produits (1) (11)						FQ	7 618
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	5 659 027
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	4 488 520
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(306 172)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	763 916
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	20 838
	Salaires et traitements*						FY	357 019
	Charges sociales (10)						FZ	98 024
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	5 444
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	5 983
			Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	5 528 962
						GG	130 065	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 316
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
			Total des produits financiers (V)				GP	1 316
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	18 177
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
			Total des charges financières (VI)				GU	18 177
						GV	(16 860)	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								
						GW	113 204	

Désignation de l'entreprise <u>SAS CAR EST</u>			Néant ☐ *				
			Exercice N				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	70 193			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	8 334			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	78 527			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	3 305			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	3 305			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	75 222			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	46 603			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	5 738 872			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	5 597 048			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	141 823			
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières		HY			
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *		HP	31 318		
		{ - Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	1 318		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		3 305				
	Indemnités d'assurance décès sur emprunts			70 193			
Produits des cessions d'éléments d'actif			8 334				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures	Produits antérieurs				

2017-01-01
LE 17/01/2017

Comptes Annuels

2017

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SAS CAR EST**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2017** , dont le total est de **2 659 364 Euros**
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un **bénéfice de 141 824 Euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 21 751 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 162	33 600		66 762
Immobilisations incorporelles	33 162	33 600		66 762
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	710			710
- Installations générales, agencements aménagements divers	9 804			9 804
- Matériel de transport	7 292	3 231	4 122	6 401
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 303	7 900		32 202
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	42 109	11 130	4 122	49 117
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	7 500			7 500
Immobilisations financières	7 500			7 500
ACTIF IMMOBILISE	82 771	44 730	4 122	123 379

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	33 600	11 130		44 730
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	33 600	11 130		44 730
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 122		4 122
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		4 122		4 122

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 162			33 162
Immobilisations incorporelles	33 162			33 162
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	50	142		192
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 331	980		4 311
- Matériel de transport	5 145	1 835	817	6 162
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 077	2 487		25 565
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	31 603	5 444	817	36 231
ACTIF IMMOBILISE	64 765	5 444	817	69 392

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 546 281 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 500		7 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 344 366	1 344 366	
Autres	186 667	186 667	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 748	7 748	
Total	1 546 281	1 538 781	7 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
RRRAO Bonifications de fin d'année	172 482
Prestations commerciales	42 067
Refacturation de frais	600
Total	215 149

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks		29 556		29 556
Créances et Valeurs mobilières	64 763	65 832	2 957	127 638
Total	64 763	95 388	2 957	157 194
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		95 388	2 957	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 Euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 025 563 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	84 338	84 338		
- à plus de 1 an à l'origine	49 693	26 879	22 815	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 367 615	1 367 615		
Dettes fiscales et sociales	181 745	181 745		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	342 174	342 174		
Total	2 025 563	2 002 749	22 815	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	157 802			
(**) Dont envers les associés	211 000			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Crédit-bail véhicules	2 193
Honoraires	6 600
Prestations informatiques et administratives	20 152
Cadeaux clients	8 059
Affranchissement	77
Téléphone	1 133
Taxe d'apprentissage	2 358
Taxe formation	3 467
CVAE	1 477
Frais bancaires	156
Congés payés	24 199
Charges sur congés payés	8 712
Indemnité de rupture conventionnelle	949
Charges sur indemnité de rupture	190
Intérêts des emprunts	108
Agios	4 006
RRRAA clients	104 928
Total	188 766

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Maintenance	720		
Primes d'assurance	7 028		
Total	7 748		

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	3 305	
Indemnités d'assurance décès sur emprunts		70 193
Produits des cessions d'éléments d'actif		8 334
TOTAL	3 305	78 527

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	14 361
Engagements de crédit-bail mobilier	79 411
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	93 772
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Garantie BPI sur emprunt CIC 2016</i>	80 000
Avals et cautions	80 000
Autres engagements reçus	
Total	80 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

Autres informations

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				118 081	118 081
Cumul exercices antérieurs				15 579	15 579
Dotations de l'exercice				21 198	21 198
Amortissements				36 777	36 777
Cumul exercices antérieurs				23 223	23 223
Exercice				27 650	27 650
Redevances payées				50 874	50 874
A un an au plus				32 958	32 958
A plus d'un an et cinq ans au plus				41 515	41 515
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				74 474	74 474
A un an au plus				486	486
A plus d'un an et cinq ans au plus				4 452	4 452
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				4 937	4 937
Montant pris en charge dans l'exercice				31 318	31 318

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 14 361 Euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

CAR EST
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 87 Avenue du 69 RI, 54270 ESSEY LES NANCY
480 383 660 RCS NANCY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE MIXTE
DU 21 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 141 823,58 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	141 823,58 euros
------------------------	------------------

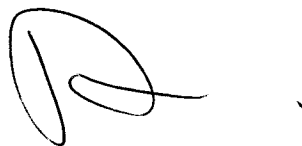
En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 523 800,64 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 21 juin 2018

Cette résolution est adoptée par voix ayant voté pour, voix ayant voté contre et voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
La Présidente
Emmanuelle GARRIGUES



S.A.S. CAR EST
Au capital de 100 000 €
87 avenue du 69 ième RI
54270 ESSEY LES NANCY

RCS Nancy 480 383 660

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
Comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2017**



Vincent SOUSTRE

expert comptable diplômé
inscrit au tableau de l'ordre de la région Lorraine

commissaire aux comptes
inscrit près la Cour d'Appel de Nancy

23, rue Gambetta
54300 LUNEVILLE

☎ 03 83 74 59 02 - ✉ 03 83 74 59 03

Vincent SOUSTRE
expert comptable diplômé
inscrit au tableau de l'ordre de la
région Lorraine
commissaire aux comptes
inscrit près la Cour d'Appel de
Nancy

23, rue Gambetta
54 300 LUNEVILLE

☎ 03.83.74.59.02

✉ 03.83.74.59.03

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A Mesdames, Messieurs les associés de la société CAR EST,
Société par actions simplifiés au capital de 100 000 Euros.
Siège social : 54270 ESSEY LES NANCY
87 Avenue du 69 ième R.I.
RCS Nancy 480 383 660

Exercice du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

Opinion

En exécution de la mission qui m' a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2017, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société CAR EST SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, Je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion des Gérants et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société² à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société² ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

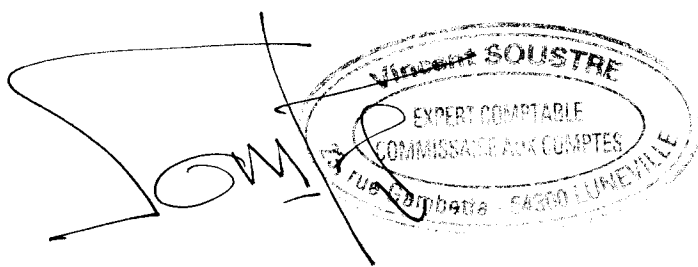
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

³Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
-

-
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
-
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lunéville, le 14 juin 2018

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'V. Soustre', written over a circular professional stamp. The stamp contains the following text: 'Vincent SOUSTRE' at the top, 'EXPERT COMPTABLE' in the middle, 'COMMISSAIRE AUX COMPTES' below that, and '1 rue Combarb - 54300 LUNÉVILLE' at the bottom.

Le Commissaire aux Comptes
Vincent SOUSTRE

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
*ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	33 162	33 162		
Autres immobilisations incorporelles	33 600		33 600	
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	710	192	518	660
Autres immobilisations corporelles	48 407	36 038	12 369	9 846
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	7 500		7 500	7 500
Total	123 379	69 392	53 987	18 006
*ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Marchandises	1 196 972	29 556	1 167 416	890 800
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 344 366	127 638	1 216 728	954 866
Fournisseurs débiteurs	172 482		172 482	333 889
Personnel	669		669	
Etat, Impôts sur les bénéfices				7 007
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	13 516		13 516	14 780
Divers				
Disponibilités	26 818		26 818	280 968
Charges constatées d'avance	7 748		7 748	7 008
Total	2 762 572	157 194	2 605 377	2 489 317
*COMPTES DE REGULARISATION				
Total				
TOTAL ACTIF	2 885 951	226 586	2 659 364	2 507 323



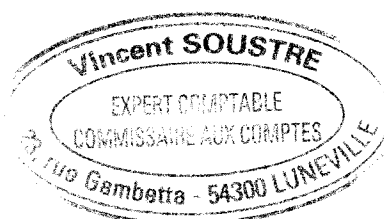
Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
* CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	100 000	100 000
Réserve légale	10 000	10 000
Report à nouveau	381 977	294 047
Résultat de l'exercice	141 824	87 930
Total	633 801	491 977
*AUTRES FONDS PROPRES		
Total		
*PROV./ RISQUES ET CHARGES		
Total		
*DETTES		
<i>Emprunts</i>	49 693	207 788
<i>Découverts et concours bancaires</i>	84 338	4 356
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	134 031	212 144
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	211 000	101 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 367 615	1 473 819
<i>Personnel</i>	48 305	44 821
<i>Organismes sociaux</i>	24 635	28 894
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	1 772	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	99 731	114 981
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	7 302	5 479
Dettes fiscales et sociales	181 745	194 176
Autres dettes	131 174	34 207
Total	2 025 563	2 015 346
TOTAL PASSIF	2 659 364	2 507 323



Compte de résultat

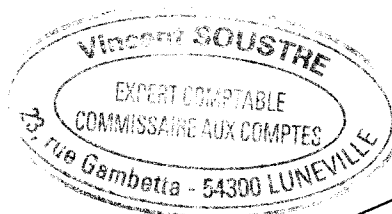
	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	5 532 114	98,08	5 306 685	97,08	225 429	4,25
Production vendue	108 538	1,92	159 580	2,92	-51 042	-31,99
CHIFFRE D'AFFAIRES	5 640 652	100,00	5 466 265	100,00	174 387	3,19
Total	5 640 652	100,00	5 466 265	100,00	174 387	3,19
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	4 488 521	79,57	4 122 253	75,41	366 268	8,89
Var. Stock de marchandises	-306 172	-5,43	-41 518	-0,76	-264 654	637,44
Total	4 182 348	74,15	4 080 734	74,65	101 614	2,49
MARGE SUR M/SES ET MAT	1 458 303	25,85	1 385 531	25,35	72 773	5,25
PRODUITS						
Subventions d'exploitation	6 482	0,11			6 482	
Autres produits	11 894	0,21	19 345	0,35	-7 451	-38,52
Total	18 376	0,33	19 345	0,35	-969	-5,01
CHARGES						
Autres achats et charges externes	763 916	13,54	844 981	15,46	-81 065	-9,59
Impôts, taxes et versements assimilés	20 838	0,37	18 160	0,33	2 679	14,75
Salaires et Traitements	357 019	6,33	314 278	5,75	42 741	13,60
Charges sociales	98 025	1,74	93 057	1,70	4 968	5,34
Amortissements et provisions	100 832	1,79	8 588	0,16	92 244	NS
Autres charges	5 984	0,11	19		5 965	NS
Total	1 346 614	23,87	1 279 083	23,40	67 531	5,28
RESULTAT D'EXPLOITATION	130 065	2,31	125 793	2,30	4 272	3,40
Produits financiers	1 317	0,02	1 406	0,03	-89	-6,32
Charges financières	18 178	0,32	23 515	0,43	-5 338	-22,70
Résultat financier	-16 861	-0,30	-22 110	-0,40	5 249	-23,74
RESULTAT COURANT	113 204	2,01	103 683	1,90	9 521	9,18
Produits exceptionnels	78 527	1,39	16 250	0,30	62 277	383,24
Charges exceptionnelles	3 305	0,06	6 955	0,13	-3 650	-52,48
Résultat exceptionnel	75 222	1,33	9 295	0,17	65 928	709,31
Impôts sur les bénéfices	46 603	0,83	25 048	0,46	21 555	86,05
RESULTAT DE L'EXERCICE	141 824	2,51	87 930	1,61	53 894	61,29



Comptes Annuels

2017

Annexe légale



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SAS CAR EST**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2017** , dont le total est de **2 659 364 Euros**
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un **bénéfice de 141 824 Euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

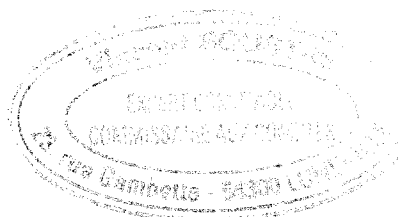
Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 21 751 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

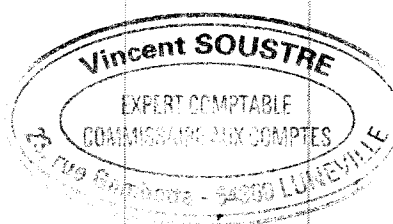
Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 162	33 600		66 762
Immobilisations incorporelles	33 162	33 600		66 762
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	710			710
- Installations générales, agencements aménagements divers	9 804			9 804
- Matériel de transport	7 292	3 231	4 122	6 401
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 303	7 900		32 202
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	42 109	11 130	4 122	49 117
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	7 500			7 500
Immobilisations financières	7 500			7 500
ACTIF IMMOBILISE	82 771	44 730	4 122	123 379

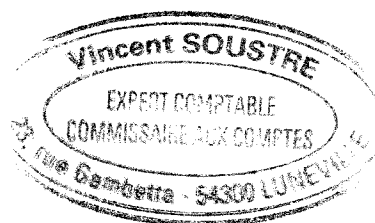


Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

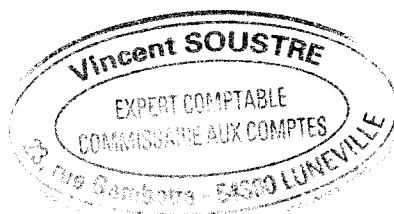
	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	33 600	11 130		44 730
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	33 600	11 130		44 730
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 122		4 122
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		4 122		4 122

Amortissements des immobilisations



Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 162			33 162
Immobilisations incorporelles	33 162			33 162
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	50	142		192
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 331	980		4 311
- Matériel de transport	5 145	1 835	817	6 162
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 077	2 487		25 565
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	31 603	5 444	817	36 231
ACTIF IMMOBILISE	64 765	5 444	817	69 392



Notes sur le bilan

Actif circulant

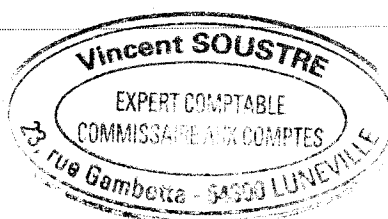
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 546 281 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 500		7 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 344 366	1 344 366	
Autres	186 667	186 667	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 748	7 748	
Total	1 546 281	1 538 781	7 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
RRRAO Bonifications de fin d'année	172 482
Prestations commerciales	42 067
Refacturation de frais	600
Total	215 149



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

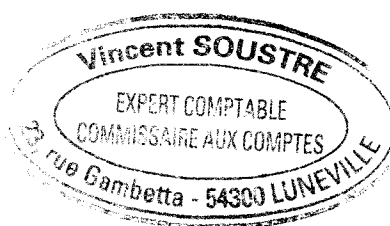
Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks		29 556		29 556
Créances et Valeurs mobilières	64 763	65 832	2 957	127 638
Total	64 763	95 388	2 957	157 194
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		95 388	2 957	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 Euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euros.



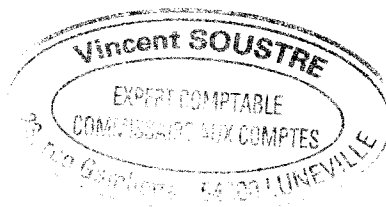
Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 025 563 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	84 338	84 338		
- à plus de 1 an à l'origine	49 693	26 879	22 815	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 367 615	1 367 615		
Dettes fiscales et sociales	181 745	181 745		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	342 174	342 174		
Total	2 025 563	2 002 749	22 815	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	157 802			
(**) Dont envers les associés	211 000			



Notes sur le bilan

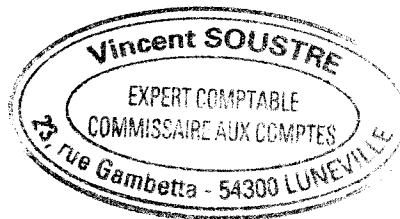
Charges à payer

	Montant
Crédit-bail véhicules	2 193
Honoraires	6 600
Prestations informatiques et administratives	20 152
Cadeaux clients	8 059
Affranchissement	77
Téléphone	1 133
Taxe d'apprentissage	2 358
Taxe formation	3 467
CVAE	1 477
Frais bancaires	156
Congés payés	24 199
Charges sur congés payés	8 712
Indemnité de rupture conventionnelle	949
Charges sur indemnité de rupture	190
Intérêts des emprunts	108
Agios	4 006
RRRAA clients	104 928
Total	188 766

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Maintenance	720		
Primes d'assurance	7 028		
Total	7 748		



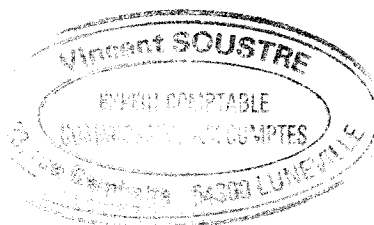
Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	3 305	
Indemnités d'assurance décès sur emprunts		70 193
Produits des cessions d'éléments d'actif		8 334
TOTAL	3 305	78 527

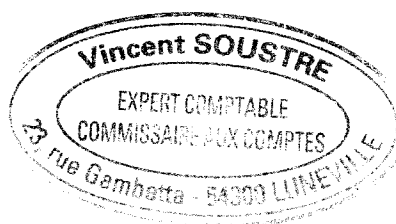


Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	14 361
Engagements de crédit-bail mobilier	79 411
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	93 772
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



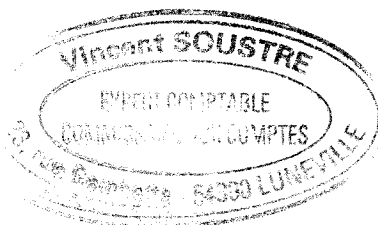
Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	3 305	
Indemnités d'assurance décès sur emprunts		70 193
Produits des cessions d'éléments d'actif		8 334
TOTAL	3 305	78 527

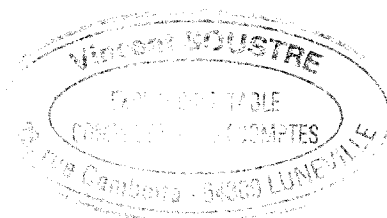


Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Garantie BPI sur emprunt CIC 2016</i>	80 000
Avals et cautions	80 000
Autres engagements reçus	
Total	80 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail



Autres informations

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				118 081	118 081
Cumul exercices antérieurs				15 579	15 579
Dotations de l'exercice				21 198	21 198
Amortissements				36 777	36 777
Cumul exercices antérieurs				23 223	23 223
Exercice				27 650	27 650
Redevances payées				50 874	50 874
A un an au plus				32 958	32 958
A plus d'un an et cinq ans au plus				41 515	41 515
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				74 474	74 474
A un an au plus				486	486
A plus d'un an et cinq ans au plus				4 452	4 452
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				4 937	4 937
Montant pris en charge dans l'exercice				31 318	31 318

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 14 361 Euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

